

RAPPORT ANNUEL

STRATEGIE RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

20, rue de la Baume

75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 29 septembre 2017

STRATEGIE RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

20, rue de la Baume
75008 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 29 septembre 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

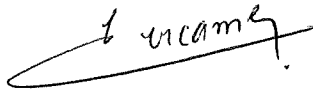
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine, le 16 novembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER

STRATEGIE RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

20, rue de la Baume

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2017

STRATEGIE RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
20, rue de la Baume
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 septembre 2017

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la SICAV, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPC STRATEGIE RENDEMENT relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'OPC et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de la société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la SICAV.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

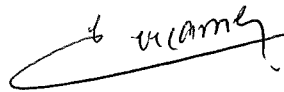
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 novembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER



Stratégie Rendement
(Société d'Investissement à Capital Variable)
Rapport annuel
(30 septembre 2016 - 29 septembre 2017)



Environnement économique et financier

Le troisième trimestre 2017 se termine sur une note optimiste d'un point de vue macroéconomique alors que le FMI revoit à la hausse ses prévisions de croissance pour le troisième trimestre à 3.5% contre 3.4% précédemment. Malgré la persistance de certains risques politiques et géopolitiques, l'économie mondiale fait preuve d'un dynamisme certain.

Aux Etats Unis où la croissance du PIB a été publiée à +3.1% au deuxième trimestre, la consommation, moteur traditionnel de la croissance, a progressé fortement au deuxième trimestre (+3.3% contre +1.9% au premier trimestre) et semble se maintenir sur un rythme soutenu au troisième trimestre. Les indicateurs avancés que constituent les enquêtes de confiance des consommateurs et des directeurs d'achat sont encore sur des niveaux très élevés et permettent d'entrevoir une croissance du PIB américain de +2.2% pour l'année 2017. L'inflation totale demeure malgré tout inférieure à l'objectif de la Fed qui reste vigilante et plutôt accommodante.

En Zone Euro, le même optimisme règne avec un taux de croissance attendu de +2% pour l'année 2017. Les investissements se maintiennent sur une tendance positive et l'activité manufacturière, qui a accéléré en septembre, fait preuve d'un dynamisme certain. Le taux de chômage qui continue sa baisse à 9.1% a atteint un plus bas depuis mai 2009. Comme aux Etats Unis, l'inflation reste stable à +1.5% en septembre mais diminue légèrement hors alimentation et énergie.

Au Japon également, l'économie semble connaître une embellie. La croissance du PIB est attendue à +1.5% pour 2017 grâce à la bonne tenue du commerce international et à son impact sur l'activité manufacturière nipponne. En revanche, les effets du retour de la croissance sur les prix demeurent nuls et l'inflation peine à se maintenir en territoire positif.

Le marché des taux d'intérêt

La faiblesse de l'inflation a, pour l'instant, raison de la volonté des banques centrales de normaliser rapidement leur politique monétaire. La Réserve Fédérale ne devrait désormais augmenter qu'une fois ses taux en décembre 2017. En Zone Euro, la BCE retarde le moment où sa politique devrait devenir neutre en annonçant une réduction du montant acheté chaque mois mais une prolongation du Quantitative easing.

A fin septembre, le taux à 10 ans allemand a augmenté d'environ 25 pbs par rapport au 31 décembre de l'année passée comme l'ensemble des taux Core Euro. Sur le marché obligataire privé, les primes de risque ont poursuivi leur mouvement de réduction, la performance de l'indice Barclays du segment Investment Grade a progressé de 1.7%.

Les marchés actions

Sous l'effet de bonnes conditions économiques et des politiques monétaires encore accommodantes, les résultats des entreprises continuent de progresser et les principaux indices actions ont des performances à deux chiffres. L'indice de la bourse de Milan progresse même de 21.1% depuis le début de l'année.

Outre Atlantique, les marchés actions volent de record en record avec une performance de 14.2% depuis le début de l'année et un marché actions qui profite de l'engouement pour les sociétés technologiques américaines et des attentes engendrées par les promesses fiscales du président Donald Trump.

Le marché des devises

Après un période de renchérissement, la devise américaine a perdu du terrain par rapport à l'Euro alors que, après la levée de l'incertitude des élections françaises, le risque politique s'est atténué. Depuis la fin de l'année 2016, la monnaie de la Zone Euro s'est appréciée d'un peu plus de 12% en dollars US. En Yen et en Livre Sterling, la monnaie européenne s'est appréciée respectivement de 8.74% et 2.54%.

Le marché des matières premières

Après être revenu sur des niveaux proches de 40\$, le pétrole a, à nouveau franchi la barre des 50\$ au mois de septembre à la suite du passage de la tempête Harvey en Floride. Du côté des métaux, les cours sont en hausse depuis le début de l'année avec une hausse plus marquée des métaux industriels comme le palladium qui a augmenté de près de 40% depuis le début de l'année.

Rapport de gestion

Changement intervenu au cours de l'exercice

Diminution du taux de frais de gestion à compter du 2 janvier 2017 qui est passé de 1.20% TTC à 0.72% TTC par an sur actif net.

Changement à venir au cours du prochain exercice

Aucun.

Classification

Obligations et autres titres de créance internationaux.

Rappel de la stratégie d'investissement

La gestion de la Sicav est une gestion active. L'exposition de la Sicav aux taux d'intérêt et aux devises est déterminée en fonction des scénarios macroéconomiques envisagés par l'équipe de gestion. Elle est la combinaison de choix en matière de durée du portefeuille et de positionnement sur la courbe des rendements. L'optimisation de cette combinaison aboutit à une sélection de titres obligataires souverains ou privés internationaux présentant les meilleures perspectives.

Dans l'objectif d'une recherche de surperformance, la Sicav peut être exposée jusqu'à 10 % de l'actif net en actions internationales

La Sicav investit essentiellement dans des obligations en euro ou en devises : obligations à taux fixe, EMTN, obligations à taux variable, indexées sur l'inflation ou convertibles. Ces obligations appartiennent à la catégorie "Investment Grade" (agence de notation ou notation interne). La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire. L'exposition totale du fonds aux titres dont la notation après dégradation devient inférieure à ces limites n'excèdera pas 5% de son actif net.

Les titres de créance et instruments du marché monétaire en euro, à taux fixe ou à taux variable, d'une durée maximale de six mois lors de l'acquisition, sont utilisés jusqu'à 100 % de l'actif net pour réaliser l'objectif de gestion. Le gérant peut investir sur des titres d'Etat ou d'émetteurs privés dont la notation à long terme lors de l'acquisition est "Investment Grade" (agence de notation ou notation interne).

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou de la gestion de sa trésorerie, la Sicav peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens relevant de la directive européenne 2009/65/CE. Elle n'est pas investie en parts ou actions de FIA de droit français non conformes à cette directive, notamment des fonds de fonds alternatifs, FIA investissant plus de 10 % en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA, FIA nourriciers, fonds professionnels à vocation générale, fonds professionnel spécialisé ni en parts ou actions de FIA des pays tiers.

La Sicav peut investir en OPCVM gérés par GRESHAM Asset Management.

La Sicav peut intervenir sur des contrats à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés ou organisés des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Economique et Monétaire).

La Sicav peut intervenir sur les contrats à terme ou les options sur taux d'intérêt à court ou long terme ou sur indice obligataire pour exposer le portefeuille. Ces contrats peuvent également servir à diminuer l'exposition au risque de taux d'intérêt dans un contexte d'anticipation de hausse des taux.

La Sicav peut également intervenir sur les contrats à terme sur indice boursier pour exposer le portefeuille au risque Action, dans la limite de 10 % de l'actif net.

La Sicav peut réaliser des opérations de change à terme négociées sur un marché de gré à gré en vue d'exposer et / ou de couvrir le portefeuille.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, la Sicav peut :

- procéder à des dépôts, au sens et dans le cadre de l'article 2-1 du décret n° 89-623, auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, dans la limite de 20 % de ses actifs par entité.
- être en situation emprunteuse d'espèces jusqu'à 10 % de son actif net.

Politique de gestion

La Sicav ne détient aucun instrument émis ou géré par la société de gestion au 29 septembre 2017.

Durant l'exercice 2016 - 2017 la société de gestion n'a pas participé aux Assemblées Générales des sociétés composant le portefeuille de l'OPCVM.

Les intermédiaires sélectionnés répondent aux critères figurant dans le prospectus de la Sicav. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Outre les honoraires de gestion, la société de gestion ne perçoit aucune quote-part de la commission de mouvements relative aux opérations sur instruments financiers. Cette commission reste acquise à l'établissement dépositaire.

Du 30 septembre 2016 au 29 septembre 2017, la valeur liquidative publiée de Stratégie Rendement est passée de € 519.50 à € 516.24, soit une baisse de 0.63%.

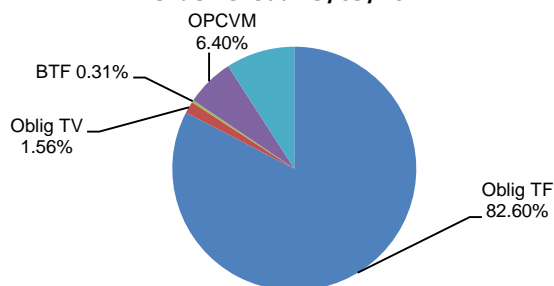
Au 29 septembre 2017, la sensibilité de la Sicav Stratégie Rendement s'élevait à 3,7304%.

Entre Septembre 2016 et Septembre 2017, le fonds est investi conformément à son indice de référence, en obligations de crédit Investment Grade émises en EUR. Sa sensibilité est progressivement réduite au cours de la période, jusqu'à environ 80% de celle de l'indice, alors que l'allocation crédit est maintenue aux alentours de 90%. Sur la partie crédit le portefeuille, avec la réduction de la durée, il n'est plus possible d'afficher un spread moyen en ligne avec celui de l'indice. Sur la courbe l'exposition aux parties longues (supérieures à 10 ans) est nettement sous-pondérée vs l'indice de référence. L'allocation sectorielle demeure équilibrée, l'allocation géographique qui faisait la part belle aux pays périphériques est progressivement rebalancée vers les pays coeur de la zone Euro.

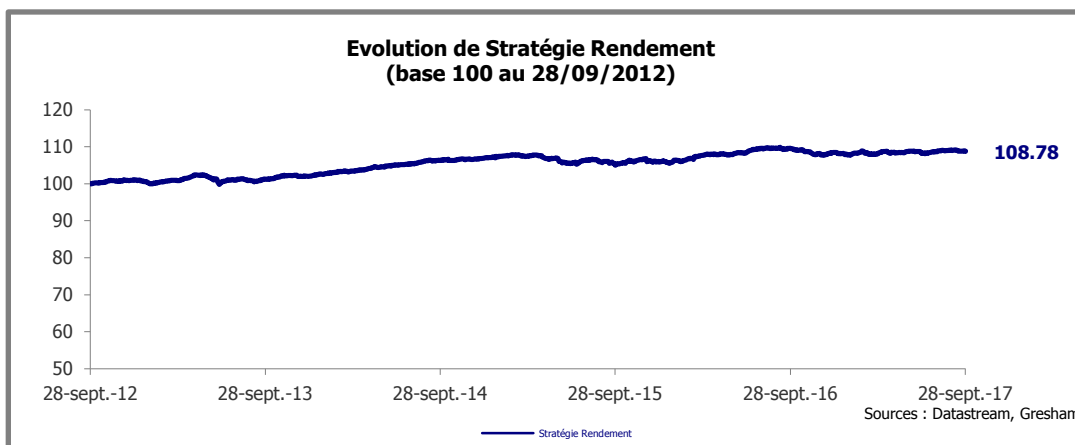
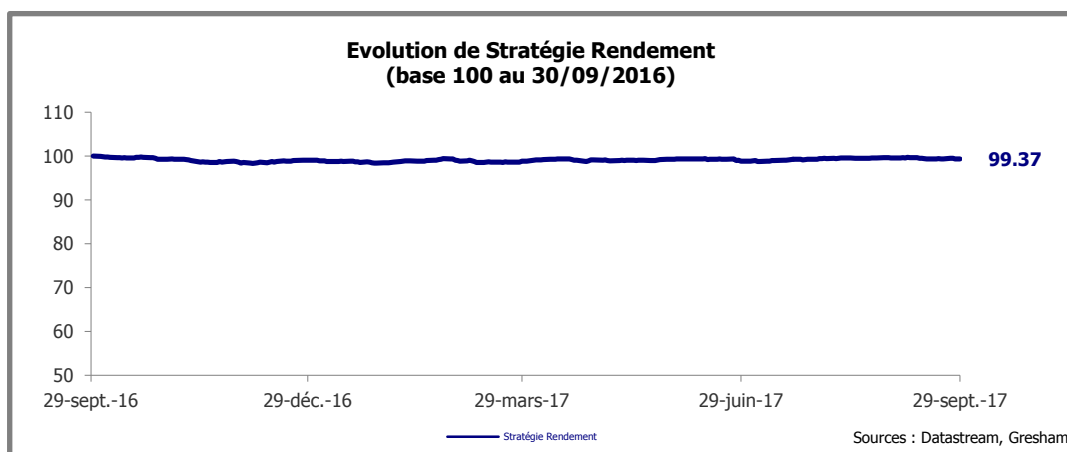
Performances au	Stratégie Rendement
29/09/2017	
Depuis le 30/09/2016	-0.63%
Depuis le 30/09/2015	3.40%

La performance sur la période considérée ne préjuge pas des performances futures

Répartition géographique de Stratégie Rendement au 29/09/2017



Source : GRESHAM



*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de la période

	Montant
Montants des acquisitions	7 729 842.60
Montants des cessions	2 250 000.00

Politique de best selection

Conformément à la directive Marchés d'instruments financiers entrée en application le 1^{er} novembre 2007, les prestataires de services d'investissement doivent s'acquitter de l'obligation de best execution. Toutefois, pour les opérations de réception / transmission d'ordres, qui représentent la totalité des transactions réalisées par GRESHAM Asset Management pour le compte de clients, cette obligation se traduit par une obligation de "meilleure sélection" des intermédiaires et contreparties.

Les critères retenus par GRESHAM Asset Management sont les suivants :

- le critère d'exécution et de règlement qui couvre les modalités pratiques d'exécution des ordres et la qualité du dépouillement
- le coût global de transaction supporté par les clients qui tient compte du prix de négociation et de l'ensemble des frais de transaction
- pour les actions, le critère de couverture globale de l'ensemble des marchés sur lesquels les clients interviennent
- pour les obligations, la couverture du marché domestique et la connaissance des contraintes des investisseurs français

La politique de best selection tient compte de la taille de la société de gestion et des volumes traités, mais également de la nature des instruments financiers négociés : actions internationales de grande capitalisation, obligations principalement libellées en euros et dont la notation est supérieure ou égale à BBB et la liquidité est suffisante, titres de créances négociables émis par des établissements de taille importante.

Méthode choisie pour mesurer le risque global

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Frais d'intermédiations

La SICAV n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Par conséquent, conformément à la réglementation, la SICAV n'a pas établi de compte-rendu relatif aux frais d'investissement.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - SFTR

Au cours de l'exercice, la SICAV n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Politique de rémunération (disponible sur www.gresham.fr) :

La politique de rémunération de GRESHAM Asset Management est applicable à l'ensemble du personnel de GRESHAM Asset Management, dit « personnel identifié ». Cette politique de rémunération a été rédigée en appliquant le principe de proportionnalité pour chaque catégorie de personnel et ce eu égard à un certain nombre de critères énumérés dans la politique.

Les rémunérations fixe et variable de ce « personnel identifié » sont décrites précisément dans la politique de rémunération, laquelle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des fonds gérés par GRESHAM Asset Management. Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale de chaque collaborateur.

Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion. Enfin, la mise en œuvre de cette politique de rémunération fait l'objet au moins une fois par an d'une évaluation interne. Le Comité des rémunérations du Groupe auquel appartient GRESHAM Asset Management assiste le Conseil d'administration notamment dans la supervision de la politique de rémunération.

Mandats des mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, est ci-après indiquée la liste des mandats ou fonctions exercées, pendant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Jean-Xavier Waechter

Président-Directeur Général de :

- la Sicav Sécuri-Taux
- la Sicav Stratégie Rendement
- la Sicav Stratégie Indice Europe

Directeur Général de GRESHAM Asset Management

Madame Florence Aurelly

Directeur Général Délégué de GRESHAM

Représentant permanent de :

- GRESHAM Holding dans la Sicav Sécuri-Taux (jusqu'au 12 juillet 2017)
- GRESHAM dans la Sicav Stratégie Rendement
- GRESHAM Holding dans la Sicav Stratégie Indice Europe (du 28 novembre 2016 au 12 juillet 2017)

Monsieur Olivier Potellet

Président-Directeur Général de (jusqu'au 22 novembre 2016) :

- GRESHAM Holding
- GRESHAM

Président du Conseil d'administration de :

- GRESHAM Banque (jusqu'au 25 novembre 2016)

Gérant de :

- GRESHAM Immobilier (jusqu'au 25 novembre 2016)

Représentant permanent de :

- GRESHAM dans la Sicav Sécuri-Taux (jusqu'au 22 novembre 2016)
- GRESHAM Banque dans la Sicav Stratégie Rendement (jusqu'au 25 novembre 2016)
- GRESHAM Holding dans la Sicav Stratégie Indice Europe (jusqu'au 25 novembre 2016)
- GRESHAM Banque, membre du Conseil de surveillance de la SCPI Primopierre (jusqu'au 22 novembre 2016)

Remplacé par Monsieur Jérôme Houllier

Directeur Général de :

- GRESHAM Banque

Représentant permanent de :

- GRESHAM Banque dans la Sicav Stratégie Indice Europe
- GRESHAM Banque dans la Sicav Stratégie Rendement (depuis le 28 novembre 2016)

Monsieur Eric Rosenthal

Président de :

- infoplacement.fr

Représentant permanent de :

- GRESHAM dans la Sicav Stratégie Indice Europe
- GRESHAM dans la Sicav Sécuri-Taux
- GRESHAM Holding dans la Sicav Stratégie Rendement (jusqu'au 12 juillet 2017)

Gérant de :

- GRESHAM Immobilier (depuis le 10 février 2017)

Monsieur Bertrand Jounin

Administrateur de :

- Enseignes du Patrimoine
- la SICAV Stratégie Indice Europe
- la SICAV Stratégie Rendement
- la SICAV Sécuri-Taux

Représentant permanent de :

- APICIL Prévoyance, membre du Conseil de surveillance de Voltaire Capital
- GRESHAM dans GRESHAM Asset Management
- Président des Enseignes du Patrimoine
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Spread Research.

Bilan au 29 septembre 2017 en euro

Actif

	29/09/2017	30/09/2016
Immobilisations nettes		
Instruments financiers		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 089 287,00	22 194 260,27
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	100 000,00	100 000,00
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 060 968,00	2 092 128,00
Créances		
Autres	8 800,32	8 483,03
Comptes financiers		
Comptes à vue	2 988 234,48	1 468 009,18
Total de l'actif	32 247 289,80	25 862 880,48

Passif

	29/09/2017	30/09/2016
Capitaux propres		
Capital	31 849 711,17	25 265 197,75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-74 961,61	172 657,63
Résultat de l'exercice (a,b)	411 151,46	354 495,01
Total des capitaux propres	32 185 901,02	25 792 350,39
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Dettes		
Autres	61 388,78	70 530,09
Total du passif	32 247 289,80	25 862 880,48

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan

	29/09/2017	30/09/2016
Opération de couverture	Néant	Néant
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Achat de 5 contrats échéance décembre 2017 sur EUREX/Euro-BUND à 161,01	805 050,00	
Achat de 4 contrats échéance décembre 2017 sur EUREX/Euro-Bobl à 131,18	524 720,00	
Achat de 6 contrats échéance décembre 2016 sur EUREX/Euro-BUND à 165,70		994 200,00
Autres engagements	Néant	Néant

Compte de résultat

	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	22 833,44	17 705,30
Produits sur obligations et valeurs assimilées	632 353,34	568 725,55
Produits sur titres de créances	-635,43	-403,96
Total I	654 551,35	586 026,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur dettes financières	0,00	-0,19
Total II	0,00	-0,19
Résultat sur opérations financières (I - II)	654 551,35	586 026,70
<i>Autres produits (III)</i>	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-256 089,01	-270 546,36
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	398 462,34	315 480,34
<i>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</i>	12 689,12	39 014,67
Acomptes sur résultat versés au cours de l'exercice» (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	411 151,46	354 495,01

Annexe

1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la SICAV sont présentés sous la forme prévue par le Règlement 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable, publié au J.O.R.F. du 8 septembre 2014.

La devise de référence de la comptabilité est l'euro.

Portefeuille

Les entrées (achats ou souscriptions), et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition frais exclus.

La valeur comptable des titres cédés est calculée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur liquidative est présentée et déterminée pour :

- les titres cotés : au dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion,

- les OPC : au cours de la dernière valeur liquidative connue,

- les titres de créances négociables : TCN inférieurs ou égaux à trois mois : linéarisation,
TCN supérieurs à trois mois : au taux de marché.

Cours de change

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la devise de référence comptable sont enregistrées au cours de change de l'opération. Pour le calcul de la valeur liquidative, les actifs et passifs de l'OPCVM sont évalués au cours de change du jour déterminé par la BCE.

Différence de change

Ce compte enregistre les résultats sur opération de change de trésorerie.

Devise à terme

Les achats et ventes à terme de devises sont valorisés selon une méthode d'interpolation. Cette méthode compare le taux de la BCE et les taux de divers contributeurs pour les devises comptant et pour les échéances de 1 mois à un an ce qui permet de déterminer un taux de change à terme pour la période restant à courir.

Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les positions clôturées sont calculées selon la méthode du premier entré premier sorti.

Marchés à terme fermes :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut au cours multiplié par la quantité, la quotité et la devise de référence.

Marchés à terme conditionnels :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut à la traduction en équivalent sous-jacent de l'option.

Rémunération des comptes

Ce compte enregistre les prévisions de rémunération, par la voie d'une échelle d'intérêts transmises par un intermédiaire financier, pour tout compte courant ou compte de dépôt de garantie.

Frais de gestion

Une dotation quotidienne est calculée sur la base de 1,20 % (TTC) par an sur actif net jusqu'au 31 décembre 2016 puis de 0.72% (TTC) par an sur actif net.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Les intérêts sur obligations et titres de créances négociables sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Politique de distribution

La SICAV capitalise l'intégralité des revenus et des plus ou moins values nettes de frais.

2 - Evolution de l'actif net

		EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Actif net en début d'exercice	+	25 792 350,39	24 431 257,89
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	14 888 061,47	7 159 733,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-8 342 129,94	-6 681 096,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers	+	5 750,00	148 617,11
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-	-81 000,00	-51 256,50
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	35 110,00	63 030,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-26 920,00	-1 850,00
Frais de négociation	-	-4 773,30	-8 751,87
Différences de change	+ /-	-9,69	0,67
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+ /-	-462 710,25	417 300,69
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>255 036,82</i>	<i>717 747,07</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>		<i>-717 747,07</i>	<i>-300 446,38</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	-16 290,00	-115,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>-8 410,00</i>	<i>7 880,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>		<i>-7 880,00</i>	<i>-7 995,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	398 462,34	315 480,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur les plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	=	32 185 901,02	25 792 350,39

3 - Compléments d'information

3.1 - Instruments financiers : ventilation par nature juridique

Obligations et valeurs assimilées	
Obligations	27 089 287,00
Titres de créances	
Bons du Trésor	100 000,00
Hors-Bilan	
Contrats à terme sur produits de Taux	1 329 770,00

3.2 - Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Obligations et valeurs assimilées	26 586 169,13	503 117,87	0,00	0,00
Titres de créances	100 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	2 988 234,48
Passif				
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 329 770,00	0,00	0,00	0,00

3.3 - Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Obligations et valeurs assimilées	513 526,00	2 630 114,50	8 084 373,21	9 648 711,76	6 212 561,53
Titres de créances	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 988 234,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	524 720,00	805 050,00

3.4 - Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan (à l'exception de l'euro)

	USD
Actif	
Actions et valeurs assimilées	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Titres de créances	0,00
OPC	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances	0,00
Comptes financiers	167,68
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes	0,00
Comptes financiers	0,00
Hors-Bilan	
Opérations de couverture	0,00
Autres opérations	0,00

3.5 - Créances et dettes : ventilation par nature

Opérateurs débiteurs et autres créances

Coupons à recevoir en obligations en EUR	8 250,00
Compte d'attente	34,78
Charges constatées d'avance	515,54

Opérateurs créditeurs et autres dettes

Répartition périodique des frais	61 388,78
----------------------------------	-----------

3.6 - Capitaux propres

Nombres de titres	
émis pendant l'exercice	28 919,89
rachetés pendant l'exercice	16 221,52
Commissions de souscriptions	
Montant perçu	Néant
Montant rétrocédé	Néant
Commissions de rachats	Néant

3.7 - Frais de gestion

frais de gestion fixes	
Charges externes (1)	254 909,92
Autres charges de gestion courantes (2)	1 179,09
	256 089,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,8395
(1) Commission versée intégralement à la Société de Gestion	247 892,28
(1) Dont honoraires des commissaires aux comptes	5 280,00
(1) Dont cotisations	1 737,64
(2) Dont actes juridiques	1 179,09

frais de gestion variables (commission de performance)	
	Néant

3.8 - Engagements reçus et donnés

Néant

3.9 - Autres informations

Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	
	Néant

Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres		
Code - Libellé	Quantité	Valeur boursières
FR0124423155 BTF ECH 18/10/2017	100 000	100 000,00

Instruments émis ou gérés par la société de gestion	
	Néant

3.10 - Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Néant				

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire
Néant		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	411 151,46	354 495,01
Total	411 151,46	354 495,01
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	411 151,46	354 495,01
Total	411 151,46	354 495,01
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-74 961,61	172 657,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-74 961,61	172 657,63
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-74 961,61	172 657,63
Total	-74 961,61	172 657,63
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		

3.11 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	actif net	nombre de parts	Valeur liquidative	distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	capitalisation unitaire (*)
30/09/2013	17 331 055,14	36 087,92	480,24	-	-	-	7,41
30/09/2014	22 532 492,07	44 640,32	504,75	-	-	-	5,96
30/09/2015	24 431 257,89	48 933,37	499,27	-	-	-	7,79
30/09/2016	25 792 350,39	49 647,64	519,50	-	-	-	10,61
29/09/2017	32 185 901,02	62 346,01	516,24	-	-	-	5,39

(*) La capitalisation unitaire à partir du 30/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins values nettes. Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

**STRATEGIE RENDEMENT
(SICAV)**

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 29 SEPTEMBRE 2017

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
PORTEFEUILLE						
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
FUTURES SUR TAUX D'INTERETS						
FUEBOBL12175-000 BOBL 07/12/2017	EUR	4			524 720,00	1,63%
FUEBUND12174-000 BUND 07/12/2017	EUR	5			805 050,00	2,50%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					1 329 770,00	4,13%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS A TAUX FIXE						
BE6276040431-000 ABIBB 1.5% ECH 18/04/2030	EUR	350000	351 856,43	1,09%		
DE000A13SL34-000 SAPG 1.75% 14-22/02/2027	EUR	350000	383 334,62	1,19%		
DE000A1GNAH1-000 ALVG 5.750 08-JUL-2041 '21 FRN	EUR	300000	357 273,00	1,11%		
DE000A1R04X6-000 DAIGR 2.25% 24/01/2022	EUR	300000	330 879,00	1,03%		
DE000A1UDWM7-000 SIEG 1.75% 13-12/03/2021	EUR	500000	535 967,50	1,67%		
DE000CZ40K07-000 COMMERZBANK 1,50 % 21/09/2022	EUR	500000	524 820,00	1,63%		
DE000DB5DCW6-000 DBKG 5% 10-24/06/2020	EUR	300000	337 437,00	1,05%		
ES0413860398-000 SABSM 0.875% 14-12/11/2021	EUR	700000	726 488,00	2,26%		
FR0011164664-000 ETLFP 5% 14/01/2019	EUR	300000	330 252,00	1,03%		
FR0011413863-000 JCDX 2% 13-08/02/2018	EUR	300000	306 162,00	0,95%		
FR0011452291-000 ACCP 2.50% 13-21/03/2019	EUR	300000	315 576,00	0,98%		
FR0011531714-000 GSZ 3.875% 13-10/07/2018	EUR	300000	310 806,00	0,97%		
FR0011697010-000 EDF 4.125% PERP	EUR	200000	220 742,00	0,69%		
FR0012199156-000 MWDP 2.75% 02/10/2024	EUR	300000	329 685,00	1,02%		
FR0012759744-000 RENAULT 1.25% 08/06/2022	EUR	400000	412 482,73	1,28%		
FR0013213832-000 CNFP 1.875% 20/10/2022	EUR	300000	320 489,01	1,00%		
XS0361244667-000 EONG 5.75% 08-07/05/2020	EUR	550000	647 268,93	2,01%		
XS0452187916-000 ENELIM 5% 14/09/2022	EUR	500000	614 980,00	1,91%		
XS0497187640-000 LLOYDS 6.50% 24/03/20	EUR	200000	237 440,00	0,74%		
XS0500187843-000 ISP 4.125% 10-14/04/2020	EUR	400000	448 508,00	1,39%		
XS0543354236-000 KPN 3.75% 21/09/2020	EUR	400000	443 517,15	1,38%		
XS0557897203-000 EDN 3.875% 10-10/11/2017	EUR	200000	207 754,00	0,65%		
XS0576532054-000 RABO 4.125% 11-12/01/2021	EUR	500000	581 937,50	1,81%		
XS0616395199-000 ADEN 4.75% 11-13/04/2018	EUR	300000	314 499,00	0,98%		
XS0746276335-000 TEF 4.797% 12-21/02/2018	EUR	400000	419 536,00	1,30%		
XS0767815599-000 GLNCR 4.625% 12-03/04/2018	EUR	150000	156 994,50	0,49%		
XS0794230507-000 GEA 2.875% 12-18/06/2019	EUR	500000	530 283,75	1,65%		
XS0794245018-000 FTE 3% 12-15/06/2022	EUR	400000	452 996,00	1,41%		
XS0825855751-000 FUMVFH 2.25% ECH 06/09/2022	EUR	500000	537 432,19	1,67%		
XS0854746343-000 CARL 2.625% 15/11/2022	EUR	200000	226 712,00	0,70%		
XS0855167523-000 LXSG 2.625% 21/11/2022	EUR	200000	226 963,20	0,71%		
XS0866278921-000 CARR 1.875% 12-19/12/2017	EUR	300000	305 772,00	0,95%		
XS0875796541-000 DEUT.TELEK. 2.125% 18/01/2021	EUR	500000	541 115,27	1,68%		
XS0877622034-000 BMW 2.375% 24/01/2023	EUR	500000	560 040,00	1,74%		
XS0880285977-000 CITIGROUP 1.75%13-29/01/2018	EUR	500000	509 295,00	1,58%		
XS0894202968-000 UNBP 2.375% 13-25/02/2021	EUR	500000	548 010,00	1,70%		
XS0903136736-000 TLS 2.50% 13-15/09/2023	EUR	300000	332 949,86	1,03%		
XS0909359332-000 BATSLN 2.75% 13-25/03/2025	EUR	500000	563 142,87	1,75%		
XS0916242497-000 NDA 1.375% 13-12/04/2018	EUR	300000	304 725,00	0,95%		
XS0963375232-000 GOLDMAN SACHS 2.625% 19/08/2020	EUR	450000	484 128,00	1,50%		
XS0968433135-000 WFC 2.25% 13-03/09/2020	EUR	500000	533 249,65	1,66%		
XS0969636371-000 HSBA 3.375% 13-10/01/2024	EUR	250000	266 607,50	0,83%		
XS0972165681-000 BPLN 2.517% 13-17/02/2021	EUR	450000	494 716,50	1,54%		
XS0972491723-000 MQG 2,50% 18/09/18	EUR	300000	308 097,00	0,96%		
XS0993145084-000 T 2.65% 13-17/12/2021	EUR	400000	444 000,00	1,38%		
XS0993248052-000 NAB 2% 12/11/2020	EUR	500000	539 794,10	1,68%		
XS0994990280-000 TOTF 2.125% 13-19/11/2021	EUR	300000	330 585,00	1,03%		
XS0996354956-000 ENI 2.625% 13-22/11/2021	EUR	250000	280 087,50	0,87%		
XS0997342562-000 ABN AMRO 2.125% 26/11/2020	EUR	500000	542 805,00	1,69%		
XS0999667263-000 TKAHV 3.125% 03/12/2021	EUR	200000	229 207,47	0,71%		
XS1014759648-000 GASI 2.875% 14-14/01/2020	EUR	450000	488 812,50	1,52%		
XS1031018911-000 VOWG 1.50% 14-13/02/2019	EUR	450000	463 513,50	1,44%		
XS1035751764-000 BARC 2.125% ECH 24/02/2021	EUR	400000	433 488,00	1,35%		
XS1046827405-000 BNP 2.875% 20/03/2026	EUR	300000	324 816,00	1,01%		

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 29 SEPTEMBRE 2017

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
XS1050547857-000 MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	EUR	300000	326 178,00	1,01%		
XS1054534422-000 WMT 2.55% 08/04/2026	EUR	200000	229 331,12	0,71%		
XS1074053130-000 CSGN 1.375% 14-29/11/2019	EUR	500000	521 081,36	1,62%		
XS1087831688-000 ACEIM 2.625% 14-15/07/2024	EUR	300000	333 600,00	1,04%		
XS1134729794-000 NOVNVX 1.625% ECH 09/11/2026	EUR	200000	217 252,54	0,67%		
XS1170787797-000 EVONIK IND 1 % 23/01/2023	EUR	400000	414 496,60	1,29%		
XS1188117391-000 SANTANDER 0.90% 15-18/02/2020	EUR	500000	512 425,00	1,59%		
XS1198115898-000 SVENSKA CELLUL 0.5% ECH 05/03/2020	EUR	500000	505 975,00	1,57%		
XS1209863254-000 BK AMER.CORP 1.375% 26/03/2025	EUR	250000	255 187,50	0,79%		
XS1241710323-000 NOMURA 1.125% 03/06/2020	EUR	500000	515 180,00	1,60%		
XS1377745937-000 COVEGR 1.75% 25/09/2024	EUR	500000	531 891,78	1,65%		
XS1411405662-000 SHELL INTL FINANCE 0.75% 12/05/2024	EUR	250000	253 540,00	0,79%		
OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE						
XS1485660895-000 VOLVO FRN 06/09/2019 NV	EUR	500000	503 117,87	1,56%		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES			27 089 287,00	84,17%		
TITRES OPCVM						
ETF (OBLIGATIONS)						
IE0032523478-000 ETF ISHARE EUR.CORP.BD	EUR	15200	2 060 968,00	6,40%		
TITRES OPCVM			2 060 968,00	6,40%		
TITRES DE CREANCES						
BONS DU TRESOR						
FR0124423155-265 BTF ECH 18/10/2017	EUR	100000	100 000,00	0,31%		
TITRES DE CREANCES			100 000,00	0,31%		
TOTAL PORTEFEUILLE			29 250 255,00	90,88%	1 329 770,00	4,13%
LIQUIDITES						
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES						
413 - COUPONS A RECEVOIR	EUR		8 250,00	0,03%		
47 - COMPTES TRANSIT. ET D'ATTENTE	EUR		34,78	0,00%		
486 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EUR		515,54	0,00%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES			8 800,32	0,03%		
OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES						
488 - REPARTITION PERIODIQUE FRAIS	EUR		-61 388,78	-0,19%		
OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES			-61 388,78	-0,19%		
DISPONIBILITES						
51 - BANQUES,ORGANISMES ET ETABL.FI	EUR		2 988 066,80	9,28%		
51 - BANQUES,ORGANISMES ET ETABL.FI	USD	197,96	167,68	0,00%		
DISPONIBILITES			2 988 234,48	9,28%		
TOTAL LIQUIDITES			2 935 646,02	9,12%		
ACTIF NET			32 185 901,02	100,00%	1 329 770,00	4,13%
NOMBRE DE PARTS			62 346,01			
VALEUR LIQUIDATIVE			516,24			